

# - C O M M U N E D' O R S A Y -

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2009

### COMPTE-RENDU SUCCINCT

**Etaient présents :** David Ros, maire, président, Marie-Pierre Digard à partir de 20h45, Jean-François Dormont, Catherine Gimat, Joël Eymard, Elisabeth Delamoye, David Saussol, François Rousseau, Michèle Viala, adjoints – Jean-Christophe Péral, Frédéric Henriot, Mireille Ramos jusqu'à 22h00, Didier Missenard, Chantal de Moreira à partir de 20h45, Louis Dutey, Eliane Sauteron, Stanislas Halphen, Yann Dumas-Pilhou, Alexis Foret, Claudie Mory, Marie-Hélène Aubry à partir de 20h40, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Simone Parvez à partir de 20h40, Guy Aumette, Béatrice Donger-Desvaux, Hervé Charlin.

**Absents excusés représentés :**

Marie-Pierre Digard jusqu'à 20h45	pouvoir à Catherine Gimat
Ariane Wachthausen	pouvoir à Joël Eymard
Agnès Foucher	pouvoir à François Rousseau
Mireille Ramos à partir de 22h00	pouvoir à Catherine Gimat
Chantal de Moreira jusqu'à 20h45	pouvoir à David Saussol
Sabine Ouhayoun	pouvoir à Didier Missenard
Claude Thomas-Collombier à partir de 20h45	pouvoir à Marie-Pierre Digard
José Goncalves	pouvoir à Jean-François Dormont
Jérôme Vitry à partir de 20h40	pouvoir à Simone Parvez

**Absents :**

Claude Thomas-Collombier	jusqu'à 20h45
Marie-Hélène Aubry	jusqu'à 20h40
Jérôme Vitry	jusqu'à 20h40
Simone Parvez	jusqu'à 20h40

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	23 à 20h30 – 25 à 20h40 – 27 à 20h45 – 26 à 22h00
Nombre de votants	29 à de 20h30 à 20h40 - 32 de 20h40 à 20h45 – 33 de 20h45 à 23h30

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Catherine Gimat est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2009

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2009 est approuvé à l'unanimité des présents.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	N° DECISION	OBJET
23/06/2009	09-105	Adoption d'un marché relatif au remplacement de fauteuils dans les salles DEMY et BECKER du Cinéma "Les Trois Jacques" - durée: 28 jours - montant : 69 696,10€
22/06/2009	09-106	Convention de formation passée avec le GRETA de la région de Massy pour un agent, formation de remise à niveau - durée : du 3/09/2009 au 10/12/2009 - montant : 502€
23/06/2009	09-107	Adoption d'un marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration du service petite enfance - Lot n°2 : viandes fraîches ou surgelées, charcuterie - durée : jusqu'au 31/12/2009 - montant : pour six mois seuil maximum 5 750,00€
23/06/2009	09-108	Fourniture de denrées alimentaires pour la restauration du service petite enfance - Lot n° 3 : produits surgelés - durée : jusqu'au 31/12/2009 - montant : pour six mois seuil maximum 4 500,00€
23/06/2009	09-109	Adoption d'un marché de fourniture de denrées alimentaires pour la restauration du service petite enfance - Lot n°4 : fruits et légumes - durée : jusqu'au 31/12/2009 - montant : pour six mois seuil maximum 12 000,00€
23/06/2009	09-110	Adoption d'un marché de fourniture de denrées alimentaires pour la restauration du service petite enfance - Lot n°5 : produits laitiers - durée : jusqu'au 31/12/2009 - montant : pour six mois seuil maximum 6 000,00€
25/06/2009	09-111	Adoption d'un marché de fourniture de bureaux, papeterie, matériel de loisirs créatifs et fournitures scolaires - Lot n°1 : fournitures administratives, petits matériels de bureau et fournitures scolaires - durée : un an renouvelable une fois - montant : seuil maximum de 39 500€
25/06/2009	09-112	Adoption d'un marché relatif aux petites fournitures de bureau, papeterie, matériel de loisirs créatifs et fournitures scolaires - Lot n°2 : papiers blancs, couleurs et recyclés - durée : un an renouvelable une fois - montant : seuil maximum de 11 600€
25/06/2009	09-113	Adoption d'un marché relatif aux petites fournitures de bureau, papeterie, matériel de loisirs créatifs et fournitures scolaires - Lot n°3 : papiers et enveloppes à en-tête - durée : un an renouvelable une fois - montant : seuil maximum de 15 000€
26/06/2009	09-114	Marché relatif aux petites fournitures de bureau, papeterie, matériel de loisirs créatifs et fournitures scolaires - Lot n°4 : matériel de loisirs créatifs - procédure infructueuse
26/06/2009	09-115	Convention de mise à disposition de la piscine municipale au profit de l'association sportive Club Athlétique d'Orsay - section natation - durée : du 15 juin au 13 septembre 2009 - montant : à titre gratuit
02/07/2009	09-116	Création d'une régie de recettes saisonnière pour les périodes allant du 1er juillet au 30 septembre de chaque année pour la piscine municipale d'Orsay - encaissement des produits relatifs à la vente de boissons sans alcool, de friandises diverses et de glaces

29/06/2009	09-117	Convention de formation passée avec la société SOCOTEC pour un agent, formation à la conduite des chariots cat 1 et 3 - durée : du 15 au 17 septembre 2009 - montant : 763,05€
07/07/2009	09-118	Adoption d'un marché relatif aux travaux de réfection de la cantine scolaire de l'école maternelle de Maillecourt - durée : 54 jours - montant : 73 998,70€
16/07/2009	09-119	Acquisition d'un véhicule poids lourds 10T avec grue pour les services municipaux - montant : 90 776,40€
09/07/2009	09-120	Convention de formation passée avec la société SOCOTEC pour deux agents, formation à la conduite des chariots cat 1 et 3 - durée : les 21 et 22 septembre 2009 - montant : 1009,42€
09/07/2009	09-121	Convention de formation passée avec le CNFPT pour les directeurs de service, séminaire sur le thème "gestion par projet" - durée les 10, 24 et 25 juin 2009 - montant : 2 520€
08/07/2009	09-122	Contrat de maintenance du progiciel TECHPRO - durée : un an renouvelable - montant : 2 037,98€
16/07/2009	09-123	Adoption d'un marché relatif au remplacement des menuiseries extérieures du préau de l'école élémentaire du centre - durée : 47 jours - montant : 73 124,63€
17/07/2009	09-124	Résiliation par le titulaire, du marché relatif à l'aménagement des bureaux au centre technique municipal
17/07/2009	09-125	Adoption d'un marché relatif au désherbage par techniques alternatives des voies publiques, places, parkings, allées et trottoirs de la commune - durée : un an renouvelable une fois - montant : Poste 1 : forfaitaire - année 1 : 6 833,92€ - année 2 : 85 250,88€ TTC - Poste 2 : à bons de commande prestations avec un seuil maximum annuel de : 10 000,00€
17/07/2009	09-126	Convention de formation passée avec le centre de formation Saint-Honoré pour un agent, formation sur le thème "l'éducateur de jeunes enfants en structure d'accueil petite enfance" - durée : du 14 au 18 septembre 2009 - montant : 865€
17/07/2009	09-127	Adoption d'un marché relatif à une mission de programmation en vue de la réalisation d'une maison de la culture pour tous, d'un gymnase et d'une piste d'athlétisme - montant : - Une tranche ferme : A1 - Maison de la culture pour tous : 15 249,00 € - A2 - Gymnase du Guichet : 12 857,00 € - Une tranche conditionnelle : Piste d'athlétisme : 8 132,80 €
20/07/2009	09-128	Contrat de vente passé avec A.S.M. PRODUCTION relatif à un spectacle de magie et de sculpture sur ballons pour les fêtes de Noël - durée : le 13 décembre 2009 - montant : 2 500€
22/07/2009	09-129	Contrat avec l'association Chant de balles pour la représentation d'un spectacle dans le cadre de la fête de la science 2009 - durée : le 17 novembre 2009 - montant : 3 468€
27/07/2009	09-130	Convention de formation passée avec la Fondation pour l'enfance pour un agent, formation sur le thème "la convention internationale des droits de l'enfant en France : 20 ans de progrès et d'illusion" - durée : le 13 novembre 2009 - montant : 89€
07/08/2009	09-131	Adoption d'un avenant de transfert au contrat n°35-05 pour la fourniture de denrées pour la restauration scolaire et municipale - lot n°1 : Boucherie et charcuterie fraîches
07/08/2009	09-132	Convention de formation passée avec le Centre d'Ecodéveloppement et d'Initiative Sociale, pour un conseiller municipal, formation sur le thème "quelles perspectives écologiques pour les collectivités territoriales ?" - durée : du 18 au 21 août 2009 - montant : 450€

11/08/2009	09-133	Adoption d'un marché relatif aux travaux d'aménagement de bureaux au centre technique municipal - durée : 32 jours - montant : 39 537,36€
14/09/2009	09-134	Convention de mise à disposition de locaux pour l'Association "Terra Lusa" - durée : année 2009/2010 - cours de danse
02/09/2009	09-135	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune au profit de Madame Colette DUEZ institutrice - durée : du 1er septembre 2009 au 31 août 2010
02/09/2009	09-136	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune au profit de Madame Sophie DAMBRUNE institutrice - durée : du 1er septembre 2009 au 31 août 2010
14/09/2009	09-137	Convention de formation passée avec FINANCE ACTIVE pour un agent, formation sur le thème "bien maîtrise insito" - durée : le 25 septembre 2009 - montant : A titre gratuit
14/09/2009	09-138	Convention de formation passée avec AXE MANAGEMENT pour deux agents, formation sur le thème "actualité des marchés publics" - durée : le 14 septembre 2009 - montant : 1113,48€
14/09/2009	09-139	Convention de formation passée avec FRANCE ACTION LOCALE pour un conseiller municipal, formation sur le thème "financement et fiscalité des collectivités locales" - durée : le 12 septembre 2009 - montant : 100€
14/09/2009	09-140	Convention de mise à disposition d'installations sportives municipales au profit des associations sportives d'Orsay - durée : année scolaire 2009/2010 - montant : A titre gratuit

## 2009-99 - AVENANT N°1 AU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Adopte** l'avenant n°1 au règlement intérieur tel qu'il suit :

*« Un bulletin d'information générale est édité et diffusé par la ville d'Orsay. Dans ce cadre, un emplacement est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. L'emplacement est limité à 2 000 caractères, espaces compris. Il sera réparti au prorata du nombre de membres de chaque groupe composant la minorité, soit :*

- *Pour Orsay (6 membres) 1500 caractères*

- *Ensemble Pour Orsay (2 membres) 500 caractères*

*Chaque groupe gèrera lui-même la répartition en son sein ».*

## 2009-100 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY (CAPS) – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, par 25 voix pour, 6 voix contre (Aubry, Lucas-Leclin, Donger-Desvaux, Parvez, Vitry, Denis), 2 abstentions (Charlin, Aumette) :

- **Approuve** les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

**2009-101 - DEMANDE DE RETRAIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EQUIPEMENT DES COMMUNES DE LA VALLEE DE L'YVETTE ET DE LA BIEVRE (SIEVYB) EN VUE DE SA DISSOLUTION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Demande** son retrait du Syndicat Intercommunal pour l'équipement des communes de la vallée de l'Yvette et de la Bièvre.
- **Demande** la dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'équipement des communes de la vallée de l'Yvette et de la Bièvre avec la nomination d'un liquidateur pour solder les comptes.

**2009-102 - SERVICE URBANISME - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le conseil municipal,

- **Prend acte** de la tenue du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- **Précise** qu'une large concertation se poursuivra tout au long de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**2009-103 - SERVICE URBANISME - AVIS SUR LE PROJET DE CREATION DE ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE SUR UNE PARTIE DU PERIMETRE DE L'OPERATION D'INTERET NATIONAL SUR LE PLATEAU DE SACLAY**

Le conseil municipal, par 27 voix pour, 6 membres ne participant pas au vote (Aubry, Lucas-Leclin, Donger-Desvaux, Parvez, Vitry, Denis) :

- **Donne un avis défavorable** à la création d'une Zone d'Aménagement Différé sur une partie du Plateau de Saclay.

**2009-104 - RAPPORT ANNUEL 2008 - LES FILS DE MADAME GERAUD – MARCHES D'APPROVISIONNEMENT (CENTRE ET MONDETOUT)**

Le conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation des marchés publics d'approvisionnement (Centre et Mondétour), pour l'année 2008.

**2009-105 - RAPPORT ANNUEL 2008 - SOCIETE LYONNAISE DES EAUX – SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Le conseil municipal,

- **Prend acte** du compte-rendu de gestion de l'année 2008 présenté par la Société Lyonnaise des Eaux, délégataire du service public pour la distribution et la fourniture d'eau potable.

**2009-106 - RAPPORT ANNUEL 2008 - SOCIETE VINCI PARK GESTION ET SOCIETE EFFIA – STATIONNEMENT COUVERT (PARC DUBREUIL ET ILOT DES COURS)**

Le conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport d'exploitation des parking couverts Dubreuil et Ilôt des Cours présenté par la Société Vinci Park Gestion pour la période correspondant à sa gestion.
- **Prend acte** du rapport d'exploitation des parking couverts Dubreuil et Ilôt des Cours présenté par la Société EFFIA pour sa gestion à compter du 19 septembre 2008.

**2009-107 - RAPPORT D'EXPLOITATION 2008 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) - EXPLOITATION ET GESTION DES SALLES DE CINEMA**

Le conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation et de gestion des salles de cinéma pour l'année 2008.

**2009-108 - AFFAIRES GENERALES - DEMATERIALISATION DE LA TRANSMISSION DES RELEVES DES ACTES DE DECES ETABLIS PAR LA COMMUNE – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ADHESION AVEC LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le maire à signer avec le directeur des services fiscaux, le protocole fixant les modalités de mise en œuvre du transfert dématérialisé des actes de décès établis par la Commune.

**2009-109 – FINANCES - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – COMPLEMENT**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'affecter une subvention de 500 € à l'ADGPPAE
- **Décide** d'affecter une subvention de 200 € à VMEH
- **Dit** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2009 de la commune au compte 6574.

**2009-110 - PERSONNEL COMMUNAL - LOGEMENT DE FONCTION**

Le conseil municipal, par 30 voix pour, 3 abstentions (Aubry, Lucas-Leclin, Donger-Desvaux) :

- **Fixe** ainsi qu'il suit la liste des emplois pouvant bénéficier d'un logement de fonction pour utilité de service :

EMPLOIS	MISSIONS
Animation de la ville	Assure tout l'aspect relationnel avec les commerçants de la Commune, tant en soirée que certains week-end, en fonction des nécessités. Intérêt certain pour la bonne marche du service en raison des sujétions particulières qui lui sont confiées
Gardien de la Maison des Associations	Intérêt certain pour la bonne marche du service en raison des missions particulières qui lui sont confiées et des responsabilités qui lui incombent
Agent technique au Centre Technique Municipal	Intérêt certain pour la bonne marche du service en raison des missions particulières qui lui sont confiées et des responsabilités qui lui incombent

#### LISTE DES BATIMENTS COMMUNAUX ATTRIBUES POUR UTILITE DE SERVICE

BATIMENTS COMMUNAUX	ADRESSE DU LOGEMENT DE FONCTION	SURFACE (M <sup>2</sup> )	NOMBRE DE PIECES
Appartement château de la Pacaterie	27 rue Etienne Bauer (3 <sup>ème</sup> étage)	74.60	3
Maison des Associations	7 avenue Foch (3 <sup>ème</sup> étage)	105.54	4
Groupe scolaire de Mondétour	74 rue de Montlhéry	55	3

- **Dit** que les logements pour utilité de service sont attribués moyennant le paiement d'une redevance correspondant à la valeur locative du logement, minoré de l'abattement réglementaire. Cet abattement représente l'avantage en nature fiscalement imposable.
- **Précise** que les charges y afférentes sont dues par l'occupant.
- **Autorise** le Maire à prendre les actes correspondants.

#### 2009-111 – CULTURE - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE

Le conseil municipal, par 25 voix pour, 6 voix contre (Aubry, Lucas-Leclin, Donger-Desvaux, Parvez, Vitry, Denis), 2 abstentions (Charlin, Aumette) :

- **Autorise** le Maire à signer le contrat de développement culturel avec le conseil général de l'Essonne et tout document relatif à ce contrat.

#### 2009-112 - SPORTS - MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ENCADREMENT DE LA NATATION SCOLAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** le tarif de 15,00 € par séance de natation scolaire et par Educateur Territorial des APS.
- **Décide** que cette somme sera ajoutée aux tarifs de location de la Piscine Municipale.
- **Précise** que les recettes seront inscrites au budget de la commune.

**2009-113 – DIVERS - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DU DEBET PRONONCE PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'ILE-DE-FRANCE A L'ENCONTRE DU COMPTABLE PUBLIC DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal, par 27 voix pour, 2 voix contre (Aubry, Denis), 4 abstentions (Vitry, Parvez, Lucas-Leclin, Donger-Desvaux) :

- **Emet un avis défavorable** à la demande de remise gracieuse du débet d'un montant de 238 787.51 € présentée par Monsieur Bernard Huon.

---

La séance est levée à 23 heures 30.

---

Orsay, le

David ROS  
Maire d'Orsay  
Vice-président du conseil général de l'Essonne